

LA ROUVIÈRE



Tour d'horizon

JUIN 2021

JOURNAL
D'INFOS
MUNICIPALES

P.6 DOSSIER

ZOOM SUR VOS ÉLUS



P.8 La Rouvière et vous

Les brèves locales
à l'actu

P.12 La Rouvière active

Les associations

P.18 Éducation

Sur les bancs de l'école

WWW.MAIRIELAROUVIERE.FR



sommaire

INFOS MAIRIE

1 rue de la Mairie
30190 LA ROUVIÈRE

Le secrétariat est ouvert au public
les lundi, mercredi et vendredi
de 10h à 12h

Téléphone : 04 66 81 03 99
secretariat@mairielarouviere.fr
site internet :
www.mairielarouviere.fr

Assistante du maire : Céline Hoarau
Secrétaire : Sandra Negrevergne

Agents techniques :
Jean-Jacques Tauleigne
Damien Maigron



La Rouvière en zoom

LES FINANCES.....P. 4

La Rouvière à l'actu

LES ÉLECTIONS 2020.....P. 5

LES NOUVEAUX ÉLUS.....P. 6-7

- Présentation et délégations de l'équipe municipale

La Rouvière et vous

LES BRÈVES À L'ACTU.....P. 8-9

- Infos "En bref"

- Commémorations, fêtes de fin d'année

- Départ à la retraite

- Les activités de la bibliothèque

La Rouvière active

ANIMATIONS.....P. 12

- Marchés nocturnes, course cycliste

LES ASSOCIATIONS.....P. 12-13

- Comité des fêtes, Entente bouliste,
club randonnées, Mov'ngo, Las Dulzuras,
Diane rouviéroise

La Rouvière au quotidien

INCIVISME.....P. 14

- Dépôts sauvages, lutte contre le bruit, halte aux
crottes

ENVIRONNEMENT.....P. 15-17

- Débroussaillage et élagage

- Tri sélectif

Éducation à La Rouvière

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE.....P. 18-19

- Du côté de l'école (démarche écologique,
apprentissage citoyenneté, école labellisée équitable,
adaptation COVID, carnaval)

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE.....P. 20

LA ROUVIÈRE

Tour d'horizon

JUN 2021
JOURNAL
D'INFOS
MUNICIPALES

P4 DOSSIER

ZOOM SUR VOS ÉLUS



P8

La Rouvière et vous
Les brèves locales
à l'actu

P12

La Rouvière active
Les associations

P16

Éducation
Sur les bancs de l'école

WWW.MAIRELAROUVIERE.FR



Conception/réalisation :
Élodie Galant
ASHAÉ communication
Tél. 06 45 36 43 48

REPRODUCTION CHARTE GRAPHIQUE INTERDITE



LES ÉLUS

MAIRE

Patrick de Gonzaga

1^{ère} ADJOINTE

Agnès Flamme

2^e ADJOINT

Frédéric Calame

3^e ADJOINT

Didier Reboul

4^e ADJOINT

Aline Bruguière

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Alexandra Bon

François Chassang

Joséphine Costa

Martine Dumont

Florent Faucher

Loïc Flamme

Sébastien Garcia

Jérôme Philip

Kevin Tauleigne

Christelle Villetard

RENCONTRER LES ÉLUS

Permanence le lundi
de 10h à 12h
et sur rendez-vous.



Patrick de Gonzaga
Maire de La Rouvière

- Conseiller communautaire à la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole
- Membre de la commission mobilité et transport à la Communauté d'Agglomération NM
- Vice-président du secteur 6 au Territoire d'Énergie GARD-SMEG (ex. Syndicat Mixte d'Électrification du Gard)
- Membre du comité syndical du Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures ménagères Sud Gard
- Membre du comité syndical de l'Établissement Public du Territoire du Gardon (EPTB du Gardon)
- Membre au conseil syndical du Pôle Métropolitain Nîmes / Ales

Ce bulletin vous parvient bien tardivement au vu des circonstances si particulières que nous vivons.

Le début de mandat a été marqué par les événements que vous connaissez, qui, hélas, perdurent. Restrictions et contraintes ont imposé l'annulation de nombreuses manifestations, et, j'en suis désolé, mais je n'ai pas pu, jusqu'à aujourd'hui, vous rencontrer pour échanger quelques mots autour de la traditionnelle galette des rois. La pandémie du COVID 19 a retardé la mise en place de la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars 2020, mais n'a pas empêché les nouveaux élus et le personnel communal de travailler pour le bien-être des villageois.

Pendant une période de répit, en juillet et août derniers vous avez pu profiter de 3 soirées de marchés artisanaux que l'équipe municipale et les jeunes du comité des fêtes, ensemble, ont eu à cœur d'organiser, et qui ont été grandement appréciées par les participants.

Tout au long de ces mois de crise, pourtant, malgré les difficultés, j'ai pu constater, que la situation sanitaire a fait émerger un élan de solidarité dans le village.

Ainsi, vous avez été nombreuses et nombreux à confectionner des masques pour les soignants des hôpitaux et les villageois qui en avaient besoin.

Pendant le premier confinement, à 20 heures, dans chaque quartier, vos applaudissements résonnaient, accompagnés parfois d'instruments de musiques, pour soutenir les personnels médicaux, mais aussi toutes les personnes indispensables au fonctionnement et à la sécurité de notre société.

Pour ces démonstrations de solidarité, pour avoir agi avec le souci des autres afin que chacun puisse trouver un peu de sérénité, je vous remercie, chères Rouviéroises et chers Rouviérois.

Je tiens à remercier également les membres du Conseil Municipal ainsi que le personnel communal qui œuvrent avec ardeur pour le bien de tous.

Avant de vous laisser feuilleter le journal dans lequel vous trouverez toutes les informations utiles, la vie des associations, les réalisations effectives et les projets en cours, je voudrais, à l'appui des mots de Jacques Brel, emplis d'espoir, émettre le vœu, pour chacun de vous, que cette année qui a bien mal débuté s'améliore au fil des jours et des mois pour finir merveilleusement et pour reprendre Jacques Brel :

"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns, je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier"

GLOSSAIRE

Le budget reflète les recettes et les dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement.

La section de fonctionnement

Elle est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en oeuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (location foyer).

la section d'investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Les taxes directes locales

Les taux communaux sont les suivants :
TAXE FONCIER BÂTI : 40,57% soit 15,92% du taux communal des années antérieures, + 24,65% du taux départemental donné à la commune pour compenser la disparition de la taxe d'habitation communale.

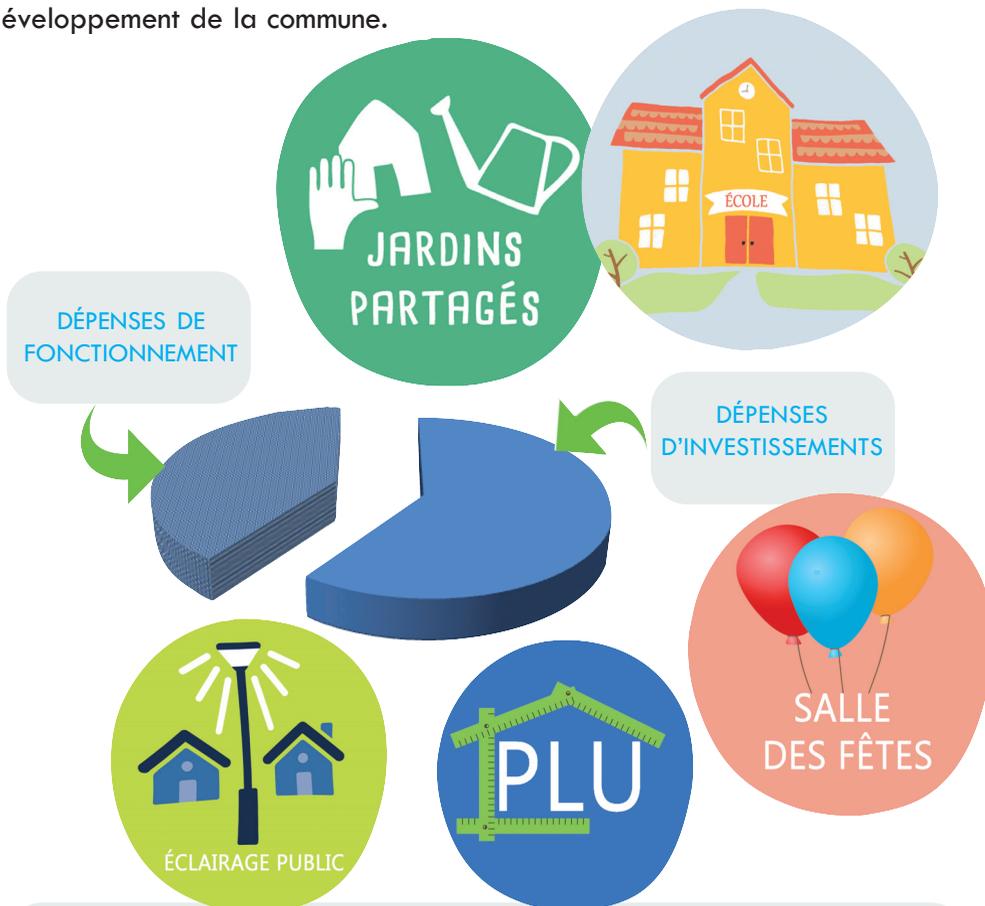
TAXE FONCIER NON BÂTI : 66,59 %

FINANCES

Un budget pour l'avenir

Le budget de la commune est en hausse de 18 % principalement du fait du report d'exploitations de résultat d'une part et de report d'investissements dû à la COVID, mais aussi du fait d'une augmentation de la dotation de fonctionnement de l'État.

En 2021 l'équipe municipale déploie un budget fortement orienté sur l'investissement (60 % du total des dépenses) afin de favoriser le développement de la commune.



Parmi les projets prévus au budget et qui doivent débiter cette année :

- étude de reconstruction de la salle des fêtes
- la révision du PLU et l'aménagement de la ZAC
 - isolation de l'école
- la création d'un jardin partagé à côté de l'école
- première tranche de rénovation de l'éclairage public
 - et d'autres projets en prévisions.

Bien sûr tout ne sera pas réalisé en 2021, mais dès cette année nous investissons dans ces projets pour qu'ils aboutissent le plus rapidement possible.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DANS LA COMMUNE

Les élections 2020

Le 15 mars 2020, un scrutin atypique s'est déroulé à La Rouvière, comme dans toute la France, pendant une période anxiogène, alors que le pays était au stade 3 de l'épidémie, et que le maintien de ce premier tour n'a été annoncé par le Président de la République que le 12 mars. Le bureau de vote, organisé dans le respect des mesures sanitaires préconisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la préfecture, a permis à 183 votants sur 426 inscrits, d'élire dès le premier tour les 15 candidats de la liste en présence.



Deux jours plus tard, le 17 mars 2020, commençait le premier confinement, qui interdisait tout déplacement sauf cas de nécessité, imposait la fermeture des commerces non essentiels et des écoles, et la généralisation du télétravail.

Dans le même temps, le gouvernement décidait un report de la mise en place des conseils municipaux élus au premier tour, et reportait le deuxième tour pour les autres communes.

Le précédent conseil municipal a donc assuré la gestion de la commune durant deux mois supplémentaires marqués par les complications dues à la pandémie et au confinement.

Finalement un décret du 15 mai 2020 fixait au 18 mai la date d'entrée en fonctions des conseils municipaux élus au complet lors du premier tour, permettant ainsi à la nouvelle équipe de réunir son premier conseil municipal le 25 mai 2020.

Le simple énoncé de ces faits et dates permet d'appréhender les difficultés rencontrées au moment de la mise en place de la nouvelle équipe. Pourtant, malgré les contretemps et la morosité de la période, la volonté des nouveaux élus d'assurer une gestion saine et efficace, comme leur désir de faire vivre des moments chaleureux à la population, ne se sont jamais démentis ni n'ont diminué. Motivation et ardeur leur ont permis d'impulser une dynamique qui transparaît à la lecture de ce bulletin.

VOS NOUVEAUX ÉLUS

Lors des précédentes élections municipales, Patrick de Gonzaga a été élu maire de la commune de La Rouvière. À ses côtés 14 conseillères et conseillers municipaux ont été installés lors du premier conseil municipal qui s'est déroulé le 25 mai 2020.



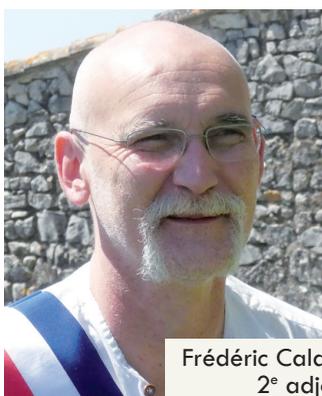
Patrick de Gonzaga
maire

Délégué communautaire Nîmes Métropole/
Leins Gardonnenque
Conseiller SITOM SUD GARD -
EPTB des Gardons - PMNA -
Agence d'Urbanisme et Développement
de la région Nîmoise et Alésienne



Agnès Flamme
1° adjointe

Attributions relatives aux affaires culturelles
et à la communication de la commune,
gestion de la voirie, gestion du cimetière,
conseil des sages, repas des aînés



Frédéric Calame
2° adjoint

Attributions gestion de l'urbanisme,
des bâtiments communaux, sécurité, incivilité
Commission Locale Environnement
Correspondant défense
Syndicat Mixte Leins Gardonnenque



Didier Reboul
3° adjoint

Attributions gestion des documents
budgétaires communaux
Ordonnancement des dépenses et émission
des titres de recettes



Aline Bruguère
4° adjointe

Attributions gestion des listes électorales
Conseillère au PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural)
Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
Nîmes Métropole
(Transport et Mobilité/Sport Culture et Traditions)



Martine Dumont
conseillère municipale

Suppléante gestion du cimetière,
bibliothèque, relations associations, location
salle des fêtes, culture, publications,
conseil des sages, repas des aînés



Joséphine Costa
conseillère municipale

Suppléante gestion du cimetière,
voies et chemins communaux,
conseil des sages, repas des aînés,
Syndicat Mixte Leins Gardonnenque (piscine)



Alexandra Bon
conseillère municipale

Suppléante finance/budget,
administration générale/juridique,
CNAS



Christelle Villetard
conseillère municipale

Titulaire Syndicat Intercommunal de
Regroupement Scolaire
Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
(enfance et jeunesse)



François Chassang
conseiller municipal

Suppléant bâtiments communaux,
bibliothèque, relations associations,
location salle des fêtes, conseil des sages,
repas des aînés
Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
(piscine, enfance et jeunesse)



Jérôme Philip
conseiller municipal

Suppléant urbanisme
animations, sports, enfance/jeunesse, voirie
Titulaire Syndicat Intercommunal de
Regroupement Scolaire
Suppléant Syndicat Mixte Leins
Gardonnenque (urbansime)



Florent Faucher
conseiller municipal

Suppléant sécurité, incivilités
animations, sports, enfance/jeunesse
Syndicat Mixte d'Electrification Gard



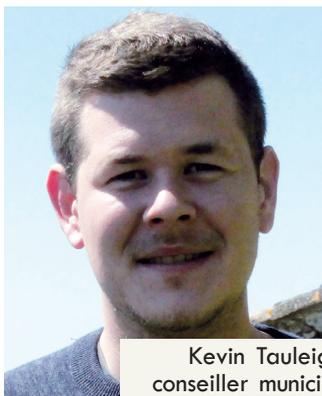
Sébastien Garcia
conseiller municipal

Suppléant bâtiments communaux
sécurité, incivilités
animations, sports, enfance/jeunesse
Syndicat Mixte d'Electrification Gard
Commission Locale Environnement



Loïc Flamme
conseiller municipal

Suppléant voies et chemins communaux,
voirie, Commission Locale Environnement
Titulaire Syndicat Intercommunal de
Regroupement Scolaire



Kevin Tauleigne
conseiller municipal

Suppléant urbanisme, bâtiments communaux,
voirie, correspondant tempête
Titulaire Syndicat Mixte d'Electrification
Gard

UNE ÉQUIPE
AU SERVICE
DES
ROUVIÉROIS

INFOS

Conciliateur de justice à Saint Mamert du Gard

Depuis le 1^{er} octobre, Hubert Morin, conciliateur de justice remplace Patrick Singer. Les permanences de conciliation de justice se tiennent toujours le 2^e mercredi de chaque mois, sans RDV de 9h à 12h à la maison Dumond Maison des Associations au 32 route de Nîmes, Saint Mamert du Gard.

Vous pouvez vous mettre en rapport avec le conciliateur de justice en lui envoyant un mail :

hubert.morin@concilateurdejustice.fr

La procédure de conciliation est obligatoire pour les litiges inférieurs à 5 000€, facultative au-delà. Elle est gratuite et soumise à confidentialité. Elle concerne les conflits entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable et d'éviter ainsi un procès.

Le litige peut concerner les relations bailleur-locataire, clients-vendeurs, de voisinage, entre commerçants, dans une copropriété et enfin les litiges liés au contrat de travail.

Sont exclus du champ de compétences de la conciliation de justice les affaires concernant le droit de la famille (médiateurs de la famille), les problèmes liés à un licenciement et les relations avec l'administration qui dépendent du tribunal administratif. Le conciliateur vous aide à trouver un accord. Il n'est conseil d'aucune des parties (rôle des avocats) mais une question au conciliateur peut vous aider à savoir à qui s'adresser.

Arrêtons les violences faites aux femmes, appelons le 3919

Le 3919 est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage.

COMMÉMORATIONS

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le vendredi 8 mai, devant le Monument aux Morts, Nicole Perrau, maire en exercice jusqu'au 18 mai, et Patrick de Gonzaga, récemment élu, ont commémoré ensemble l'armistice mettant fin à la seconde guerre mondiale. Par respect des contraintes sanitaires et du confinement, ni la population ni les autres élus n'ont été invités à participer à cette cérémonie, sobre, mais nécessaire pour rappeler ce que la Nation doit aux morts de toutes les guerres.

En commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre, pendant le deuxième confinement, la cérémonie devant le Monument aux Morts du village s'est, elle aussi, déroulée en format restreint afin de respecter les contraintes sanitaires et mesures de distanciation. Seuls, le maire et quelques élus ont représenté l'ensemble de la population pour ce moment de recueillement et de reconnaissance, constitué de la lecture de textes consacrés aux morts et méfaits des guerres, d'une minute de silence, et de l'écoute de La Marseillaise.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet une commémoration à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

FÊTE DE FIN D'ANNÉE



ET LA LUMIÈRE FUT...



Après la 5^{ème} avenue à New York, le Mexique, la magie des illuminations a opéré à La Rouvière !

Notre petit village s'est doté de nouvelles décorations pour le plaisir des enfants qui ont pu voir le traineau du père Noël devant l'école et les plus grands ont vu leur village s'illuminer.

Dans cette période perturbée la joie se lisait dans les yeux des enfants, la surprise était au rendez-vous pour les plus grands, l'initiative a ravi nos concitoyens.

Peut-être que de nouvelles surprises vous seront réservées...

Alexandra Bon, conseillère

DISTRIBUTION DE GOURMANDISES POUR LES AÎNÉS ET LES ENFANTS

NOËL 2020

L'année 2020 ne s'est pas terminée comme elle avait commencé et vous savez pourquoi ?

Malgré donc, cette COVID 19, toute l'équipe municipale a souhaité apporter un peu de réconfort aux aînés et aux enfants de La Rouvière scolarisés.

Les paniers des aînés ont été confectionnés avec grand soin par toute l'équipe auprès de producteurs locaux.

Les enfants ont quant à eux été enchantés par leur sac-Père Noël garni de friandises notamment...

Le samedi 12 décembre 2020, nous avons remis aux grands et aux petits leurs présents devant le parvis de la mairie. Ce fut un beau moment d'échange et de partage. Nous n'avons pas oublié les personnes qui ne pouvaient se déplacer, une distribution personnelle a été organisée par les élus. L'enthousiasme a pu se lire sur les photos que nous avons prises !

Nous croisons les doigts pour plus de festivités dans les mois à venir.

On vous attendra avec grand plaisir.

Agnès Flamme, 1^{ère} adjointe



DÉDICACE

BONNE RETRAITE JEAN-JACQUES !

L'année dernière, en plus de la pandémie mondiale qui nous oppressait tous avec son lot de peines et de contraintes, La Rouvière a été affectée par un petit événement, discret, à l'image du personnage concerné : le départ en retraite de Jean-Jacques, le fidèle et incontournable agent technique communal.



Jean-Jacques dans le cadre de ses fonctions d'employé communal



Notre porte drapeau lors des cérémonies de commémorations



En haut de sa tour...



Le gardien des clés...

Recruté en tant que "ouvrier d'entretien voies publiques stagiaire" le premier août 1987, Jean-Jacques a franchi les étapes et grimpé les échelons pour parvenir au grade de "Agent de maîtrise" et partir en retraite le premier novembre 2020 après 33 ans de, comme le dit la formule consacrée, "bons et loyaux services". Les formules consacrées, souvent, sonnent creux et sont utiles pour cacher les imperfections, mais, dans le cas de Jean-Jacques, celle-ci prend toute sa signification.

En effet, les Rouviérois sont unanimes à reconnaître sa conscience professionnelle et la qualité de son investissement dans toutes les activités techniques au service de la commune, avec une attention plus particulière en ce qui concerne la distribution de l'eau. Ange-gardien du château d'eau et de la captation à Vallonguette, Jean-Jacques est toujours intervenu spontanément et efficacement, quels que soient le jour ou l'heure, en cas de panne, de dysfonctionnement et plus généralement lorsque la situation le méritait.

Et quelque soit son occupation dans le cadre de ses fonctions, son sourire et sa bonne humeur accompagnaient toujours les quelques mots échangés avec les passants, ou, souvent les petits conseils techniques qu'il n'hésitait pas à dispenser.

Comme les anciens retournant leur champ à la bêche ou les guides de haute montagne allant d'un pas mesuré vers les plus hauts sommets, Jean-Jacques donnait cette impression de tranquille efficacité.

... Mais, si vous vous promenez dans le village, en garrigue, ou dans les champs vous aurez probablement la chance de le croiser sur le terrain de boules, sur son tracteur, ou simplement avec son chien inséparable compagnon de chasse et de balade depuis de longues années. Selon la saison, il aura probablement à la main une poignée de giroles, une botte d'asperges sauvages ou de poireaux des champs, et, en savant connaisseur de la faune et de la flore, vous direz quand vous pourrez rencontrer telle espèce ou cueillir telle plante.

Nous te souhaitons tous, Jean-Jacques, de profiter longtemps et pleinement de ta retraite, avec Martine, tes filles et toute ta famille sans oublier Dary, et de continuer à nous offrir ton sympathique et amical sourire...



Il va pouvoir s'adonner à sa passion de bouliste...

ANIMATIONS CULTURELLES



LES ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

L'association "Culture et Loisirs", créée le 17 juin 2020, a pour objet de promouvoir la bibliothèque et permettre d'élargir son champ d'activités dans le domaine culturel, en initiant des jeux de société et des ateliers autour du livre.

Depuis janvier 2021, une Boîte à Livres a été mise à disposition des habitants, au 7 rue du Château d'Eau, devant la bibliothèque, pour permettre à chacun de prendre ou déposer des livres.

Un atelier de couture est également proposé dans les locaux de la bibliothèque, ouverts les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, selon les horaires suivants :

- bibliothèque de 10h à midi
- couture de 15h à 18h

Attention : ces activités sont suspendues durant le mois d'août.

INITIATION INFORMATIQUE



Sous l'égide de l'association, des cours d'initiation à l'informatique sont offerts bénévolement par Catherine Lahondès dans les locaux de la mairie, le mardi de 14h à 16h. Si vous êtes intéressés, merci d'appeler le : 06 87 51 99 42

EN BREF

Sandra, nouvelle agente administrative



En 2020, le personnel communal s'est étoffé au niveau du secrétariat : madame Sandra Nègrevergne, jeune femme, maman de deux fillettes, a été embauchée en complément de Céline Hoarau avec mission essentielle d'assurer l'accueil.

Sandra a été recrutée après sélection parmi 3 postulantes, suite à entretiens d'embauche organisés par la précédente équipe municipale sous l'égide de Nicole Perrau.

Elle a rapidement pris ses marques, forte des conseils avisés de Céline, s'intégrant totalement à l'équipe, et accomplit consciencieusement, avec bienveillance mais sans se départir d'une nécessaire rigueur, les tâches qui lui sont dévolues.

Bienvenue Sandra !

Distribution de masques à la population



Aline Bruguière, Martine Dumont et d'autres conseillers ont assuré une permanence devant le foyer communal au mois de juin durant deux jours pour distribuer des masques fournis par Nîmes Métropole.

INFOS

Les associations de la commune

- APE Montignargues - La Rouvière
Laurie Signoret, vice présidente Pauline Plouchart
- Comité des Fêtes
présidente Marjorie Flamme
- Culture et loisirs à La Rouvière
présidente Martine Dumont
- Diane Rouviéroise, chasse
président Florent Fauchet
- Entente Bouliste Calmettoise et Rouviéroise
président Daniel Tessandier
vice président Michel Paloc
- Las Dulzuras
présidente Agnès Flamme
- MOV'NGO
président Cédric Molinier
professeur Sandra Molinier

Le site internet de la commune

Notre site www.mairielarouviere.fr est géré par la commune et animé bénévolement par Catherine Lahondès. Merci à elle pour son investissement ! Vous pouvez proposer des articles à insérer sur le site à l'adresse suivante : larouviere30@gmail.com A consulter sans modération...

Modalités d'accès au Pont du Gard



Depuis 2017, l'accès sur le site est gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document récent justifiant le domicile dans une des communes gardoises partenaires comme La Rouvière.

MARCHÉS NOCTURNES

ET UN, ET DEUX, ET TROIS MARCHÉS NOCTURNES !



L'été dernier, l'association culture et loisirs à La Rouvière, les élus ainsi que le Comité des Fêtes ont organisé ensemble les premiers marchés nocturnes de La Rouvière.

Au cours de trois soirées, divers commerçants et artisans locaux ou des villages alentour ont proposé objets pratiques ou de décoration, mais aussi fruits, légumes, vins et autres agréables tentations auxquelles nombre de concitoyens ont pris plaisir à succomber.

Malgré la situation sanitaire que nous connaissons tous, une ambiance festive et conviviale a régné sur ces sympathiques soirées, couronnées, le dernier jour, par une animation musicale de qualité. Les grandes tables installées devant le foyer, au milieu du cercle d'échoppes, ont été systématiquement occupées par de nombreux participants se délectant des plats et boissons proposés, dans le respect des indispensables contraintes de précaution et de distanciation. Espérons que la situation sanitaire permette en 2021 le renouvellement de ces animations grandement appréciées.



COURSE CYCLISTE

L'ÉTOILE DE BESSÈGE DE PASSAGE À LA ROUVIÈRE



L'Étoile de Bessèges est une course cycliste par étapes française créée en 1971 et disputée aux alentours de Bessèges, dans le Gard. Elle fait partie de l'UCI Europe Tour depuis 2005. Elle a traversé La Rouvière pour notre plus grande joie.

COMITÉ DES FÊTES

LE COMITÉ DES FÊTES, DÉCU MAIS PAS VAINCU !

Nous avons déjà tout organisé pour le vide grenier !

Nous avons déjà tout organisé pour la fête votive !

Une grande déception pour notre jeune équipe et pour les Rouviérois mais tout arrive à qui sait attendre ! (il paraît).

Le vide grenier n'a bien entendu pas eu lieu mais là aussi, ce n'est que partie remise. Cependant grâce à la motivation de la mairie, nous avons pu participer aux

marchés de l'été qui ont connu un franc succès. Une bouffée d'oxygène pour tous! 2021 est déjà bien commencée et les nouvelles ne galvanisent pas les festivités; peut-être un vide grenier, peut-être une journée taurine pour ne pas oublier nos traditions... l'avenir nous le dira.

Toute l'équipe du comité se joint à moi pour vous apporter de la joie !

Marjorie Flamme

LES BOULISTES

COUPE DE FRANCE POUR LES BOULISTES



Les boulistes des clubs de l'Entente Bouliste Rouviéroise Calmettoise et la Boule de feu de Manduel étaient présents le 31 juillet 2020 lors du 1^{er} tour départemental de la coupe de France 2020/2021. On attend la suite...



MARCHE

BALADES ET RANDONNÉES PÉDESTRES

Les jeudis après-midi, hors association, Martine propose des randonnées pédestres amicales et conviviales autour de nos jolis villages de Gardonnenque.

Inutile de s'inscrire : retrouvez-vous devant le temple pour un départ à 13h30, mais... n'oubliez pas de vous munir d'eau et de bonnes chaussures.

EN BREF

L'association MOV'NGO

Venez faire du Fit training qui améliore la condition physique et développe la force musculaire et/ou du bodyflow pour votre souplesse et mobilité articulaire avec Sandra. Des cours collectifs accessibles à tous. Email : movngo@orange.fr Tél. 06 88 16 97 54

Las Dulzuras flamenco

Cours de flamenco avec Mélinda Sala. Renseignements au 06 28 19 70 53

Société de chasse Diane Rouviéroise

17 sociétaires pour l'année 2021 Deux journées de nettoyage et d'alimentation des 12 abreuvoirs sur le territoire.

Afin de lutter contre la sécheresse qui impacte aussi le gibier, 3 nouveaux abreuvoirs ont été réalisés. La création d'une réserve de chasse aux perdreaux permettra un suivi régulier pour la nouvelle saison cynégétique. Durant cette saison le lâcher de 40 faisans sur le territoire a aussi été réalisé par la société.

Le président de la société n'a pas souhaité appliquer la prolongation de la chasse du petit gibier comme l'avait autorisé la fédération de chasse afin de ne pas perturber leur période de pré accouplement.

La société souhaite la bienvenue à tous nouveaux adhérents qui souhaiteraient rejoindre le groupe, aussi vous pouvez contacter la mairie aux heures ouvrables pour avoir les coordonnées du président Florent Faucher.

DÉPÔTS ILLÉGAUX DE DÉCHETS : LES ÉLUS COMMUNAUX ONT RETROUSSÉ LEURS MANCHES



Les dépôts sauvages ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts sont dans l'esprit intolérables et dans les faits illégaux. Chacun doit garder à l'esprit que tout dépôt sauvage l'expose à une contravention et une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros et 3 000 euros en cas de récidive que ce soit dans la nature, au pied d'un conteneur ou aux portes d'une déchetterie.

La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de

blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée...

Halte aux crottes !

DÉJECTIONS CANINES
LE VRAI COUPABLE COURT TOUJOURS



RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL

**UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE
POUR UNE VILLE PROPRE**

L'infraction est : abandon de déjection en dehors des emplacements autorisés. Prévue et réprimée par l'article R.633-6 du Code Pénal. Amende de 68€

LUTTE CONTRE LE BRUIT

COMMENT RÉAGIR FACE AUX BRUITS DE COMPORTEMENT ?



Si le petit dernier d'à côté "pousse" sa chaîne stéréo, si les téléviseurs du voisinage hurlent, l'article R1336-5 et les articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique (textes relatifs aux bruits de voisinage), les arrêtés préfectoraux et municipaux peuvent vous aider à retrouver le calme. Toutefois, si les bruits dépassent les normes imposées par la loi, vous pouvez être verbalisés. Cette réglementation

s'applique 24 heures sur 24.

Contre les noctambules, l'article R. 623-2 du code pénal réprime le tapage nocturne. Pour les bruits diurnes comme pour les bruits nocturnes, les forces de l'ordre peuvent immédiatement infliger à ceux qui perturbent votre tranquillité une amende forfaitaire de 68€. Dans le cadre d'un procès verbal transmis au procureur de la République, l'amende peut atteindre un maximum de 450€.

ENTRETIEN VOIRIE

Débroussaillage, votre responsabilité est engagée

Empiètement des végétaux sur la voie publique, vous êtes tenu de les tailler. La limite de la voie publique se situe au droit de la propriété riveraine. Quant aux panneaux d'indication routière et de sécurité routière, ils doivent être dégagés de toute végétation.

LES MODALITÉS DU DÉBROUSSAILLEMENT

► La taille, voire le cas échéant, la coupe d'arbres et d'arbustes, afin que les houppiers des sujets conservés soient espacés de 3 mètres les uns des autres et des constructions.

► La possibilité de conserver des bouquets d'arbres (surface maximale de 80 m²) à condition qu'ils soient distants de 3 mètres de tout autre arbre, arbuste, bosquet ou construction et que tous les arbustes situés en dessous aient été éliminés.

► La suppression des arbres et arbustes morts ou dépérissants.

► L'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets maintenus.

► La destruction ou l'élimination de tous les déchets de coupe.

► La tonte de la strate d'herbes.



RAPPEL DE LA PRÉFECTURE DU GARD :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (végétaux coupés issus des jardins, déchets de tontes, feuilles sèches, élagage d'une haie...) est interdit (art 84 du règlement sanitaire départemental).

Cette interdiction est valable en tout temps et en tout lieu.

Pourquoi débroussailler ?

► Pour se protéger et protéger ses proches

► Pour sauver sa maison, son jardin, ses biens

► Pour réduire l'intensité du feu aux abords de sa construction

► Pour permettre aux pompiers de mener une action de protection efficace

► Pour protéger le milieu naturel.



ÉLAGAGE
DE LA PLACE
DU VILLAGE

INFOS

Votre déchèterie

LES HORAIRES

Votre déchèterie de rattachement se trouve route de Fons à La Rouvière. Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermeture dimanches et jours fériés). Les horaires sont harmonisés sur l'ensemble des sites du territoire de Nîmes métropole.

LES CONSIGNES À RESPECTER

- Les horaires d'ouverture et de fermeture de la déchèterie,
- être en mesure de présenter au gardien votre carte déchèterie,
- effectuer le tri des matériaux en respectant la signalétique et les consignes affichées devant chaque conteneur ou benne et/ou en suivant les consignes du gardien,
- respecter le gardien et les autres usagers,
- respecter le règlement intérieur.

Poser une question, faire une réclamation relative aux activités liées aux déchets

Vous souhaitez formuler une question, signaler une anomalie ou effectuer une réclamation relative aux déchets ménagers et à la collecte sélective, contactez-nous ! Afin d'apporter une réponse rapide et précise à toutes vos demandes, nous sommes à votre écoute :

Vous pouvez appeler le numéro unique 04 66 02 54 54 pour la collecte en porte à porte, les dotations des contenants (bacs/sacs) et les encombrants, le compostage et les déchèteries.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez également nous adresser votre demande par courriel : dctdm@nimes-metropole.fr

ENVIRONNEMENT

LE TRI SÉLECTIF

Les nouvelles consignes de tri des déchets pour la commune de La Rouvière continuent de s'appliquer pendant la crise sanitaire et devraient s'accroître dans le cadre du développement durable pour notre commune. Nous souhaitons l'engagement de tous, car la commune se fixe l'objectif du 65 % recyclés d'ici 2025... Petit guide

QU'EST-CE QU'ON TRIE

Tout ! Dans le bac bleu des recyclés, on continue de jeter tous les emballages, comme les bouteilles et les flacons en plastique, les briques en carton, les emballages en métal comme les conserves. Dans les conteneurs mis en place par la commune vous pouvez déposer tous les papiers, journaux et le verre.

Tous les emballages plastiques

NOUVEAU EN 2020 !



barquettes, pots de yaourt, boîtes d'œufs



barquettes polystyrène



sacs, films, sachets, papier bulle



tubes

QUE PEUT-ON AJOUTER DANS LE BAC DES RECYCLÉS (POUBELLE BLEUE)

Le tri s'étend désormais à tous les autres emballages en plastique, c'est-à-dire les films plastiques alimentaires, les barquettes de jambon, les pots de yaourts, les emballages des bouteilles d'eau, des fromages, des bonbons, etc.

Nous pouvons aussi ajouter le papier aluminium, tous les couvercles, et les petits emballages comme les plaquettes de médicaments, les capsules de bouteilles, les petites structures métalliques, des bouchons de champagne.



bouteilles, flacons, bidons

Tous les emballages en métal

NOUVEAU EN 2020 !



capsules alu



gourdes compote



aérosols



barquettes



bidons



conserves



canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes



magazines

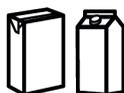


livres



feuilles

Tous les emballages en carton



briques



boîtes



rouleaux



boîtes d'œufs



boîtes à pizza

**CHEZ VOUS,
TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT**

COMMENT ON TRIE

Il n'est pas nécessaire de laver chaque emballage avant de le jeter : le vider suffit. Tous les recyclés sont à jeter en vrac dans le bac et non dans des sacs.

Tous les couvercles des bouteilles, pots et bocaux en verre sont à jeter dans le bac bleu (les emballages en verre sont à jeter dans les containers dédiés au verre).

Vous faites peut-être partie de ceux qui écrasent leurs bouteilles d'eau pour gagner de la place dans la poubelle des recyclés, il est déconseillé de faire ce geste.

Les machines du centre de recyclage manqueront d'efficacité pour traiter les bouteilles. Jetez-les sans y toucher avec leurs bouchons, tout simplement. Préférez écraser les emballages en carton pour gagner de la place.

Ce que vous ne pouvez pas placer dans les poubelles de tri vient dans celle-ci, dans des sacs poubelle fermés.

EN BREF

Tous les emballages (et non les objets) en plastique et métal, les couvercles, sont à jeter dans votre poubelle bleue. Le reste va dans votre poubelle verte.

Tous les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux) sont à jeter dans les containers dédiés.



LES PIÈGES À ÉVITER



couches



mouchoirs
essuie-tout



objets en
plastique



vaisselle
jetable



textile



seringues
objets tranchants



DEEE²

La poubelle bleue ne doit contenir que les emballages en plastique ou en fer (boîte de conserve). Les objets, comme les cintres, les brosses à dents ou les jouets en plastique des enfants sont à jeter avec les ordures ménagères dans la poubelle verte.

La vaisselle en verre ou en porcelaine est aussi à jeter avec les déchets ménagers. L'essuie-tout et les mouchoirs vont dans la poubelle verte.

QUE DOIT-ON FAIRE DE NOS MASQUES USAGÉS ?

LES JETER DANS LA POUBELLE VERTE.

Dès que votre masque chirurgical est à changer, jetez celui que vous enlevez dans votre poubelle, celle des ordures ménagères, dont le sac rejoindra le bac vert.

Pour plus de sécurité, pour votre famille et les agents chargés de la collecte des déchets, l'idéal est de prévoir un deuxième sac dédié aux masques usagés.

Ce sac est à déposer dans le sac poubelle contenant le reste de vos déchets ménagers.

QU'EST-CE QUI CHANGE DURANT LA CRISE SANITAIRE

RIEN. Nîmes métropole reste mobilisé pour assurer la chaîne de traitement des déchets. La collecte continue.

Les horaires de passage ne changent pas et il n'y a pas de nouvelles consignes sanitaires : les recyclés sont toujours à jeter en vrac dans le bac bleu.

Les déchetteries restent ouvertes : vous pouvez vous y rendre muni de votre masque.

Rappel : chaque maison de la commune doit être équipée d'une poubelle bleue et d'une poubelle verte.

Le tri s'est étendu, vous pouvez y placer désormais la plupart des emballages plastiques...



Gestion de l'eau

Désormais l'ensemble des démarches s'effectue sur le site Eau Nîmes métropole www.eaudenimesmetropole.fr

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

La rentrée 2020-2021 s'est passée malheureusement sous le signe de la COVID, mais des dispositions ont été prises et tout le monde s'est adapté au mieux à ce contexte si particulier. Et malgré tout, l'école est devenue la première école primaire équitable du Gard, ne lâchons rien ! Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent à la vie de l'école.

Les effectifs de l'école

À la rentrée 2020-2021, il y avait 69 enfants inscrits et répartis dans les trois classes de l'école :

- 26 élèves dans la classe de petite et de moyenne section d'Estelle Mouzat
- 24 élèves dans la classe de moyenne et de grande section d'Amandine Maurel et d'Aurore Petroons
- 19 élèves dans la classe de CP/CE1 de Nicole Paulhe

Des écoliers éco-citoyens



Dans un souci de former de futurs éco-citoyens, l'équipe enseignante mène un projet pédagogique autour de l'environnement. Le 25 septembre, tous les élèves de l'école ont participé avec entrain à un nettoyage du village. Une très belle journée pour les enfants, qui ont malheureusement ramassé trop de déchets, et pris conscience de la pollution et de la nécessité d'utiliser les poubelles.



Un entretien avec le Maire



La classe de CP a rencontré le maire, une belle initiative citoyenne qui a fait l'objet de beaucoup de questions et d'intérêt pour ces administrés en herbe.

Du goût à la cantine





1^{er} école française labellisée "écoles de commerce équitable"

Les établissements scolaires sont des acteurs majeurs de la vie sociale et économique de leurs territoires. Ils forment les citoyens et citoyennes qui façonneront la société de demain. Ils peuvent participer à leur échelle à développer un commerce équitable, base nécessaire à la construction d'un monde plus juste et solidaire. Le label "Ecoles de commerce équitable" renforce les actions menées dans l'école autour du commerce équitable et d'en garantir leur qualité. Il permet de les faire reconnaître et d'en augmenter la visibilité,

au sein de l'établissement comme à l'extérieur. L'école est ainsi identifiée auprès d'acteurs locaux, nationaux et internationaux engagés pour le commerce équitable (notamment via la campagne mondiale des "Fair Trade Schools & Universities") et plus largement pour le développement durable.

Cet engagement offre la possibilité d'accéder à un accompagnement personnalisé, que ce soit humain ou matériel, dans la réalisation des projets.



L'école de La Rouvière a continué en 2020 son engagement en tant qu'École équitable. C'est la première école française à avoir obtenu le label, en mai 2019.

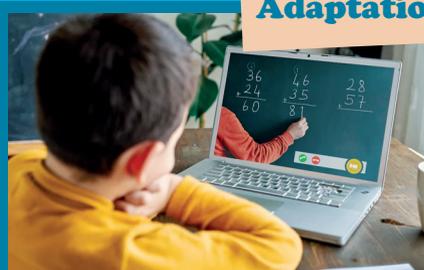
Recettes à base de produits équitables et dégustations de produits ont été proposées à plusieurs reprises aux écoliers. Quatre bénévoles de "Artisans du Monde" sont venus dans la classe de CP-CE1 pour une intervention sur le cacao.

Carnaval



Le vendredi 6 mars, les enfants, venus déguisés, ont participé à différents ateliers pour une journée "Carnaval à l'école". Magnifiques costumes et rires d'enfants ont ponctué cette journée pendant laquelle les trois classes étaient mélangées : les PS-MS de Estelle Mouzat, les MS-GS d'Amandine Maurel et d'Aurore Petroons (remplacée depuis septembre par Laure Armand), et les CP-CE1 de Nicole Paulhe.

Adaptation à la COVID



Le lundi 16 mars, toutes les écoles de France ont été fermées, et les enfants sont restés confinés chez eux. Les enseignantes, qui se sont très vite adaptées, ont mis en place "l'école à la maison". Les élèves de CP et CE1 ont également travaillé en visio avec leur enseignante, et ceux de PS, MS et GS ont pu partager avec leurs maîtresses et leurs camarades de classes grâce à une application de communication leur permettant de partager des photos, vidéos et commentaires sur le travail réalisé et sur leur vie chamboulée...



Quatorze écoliers sont revenus en classe début juin, respectant un protocole sanitaire strict, et tout l'effectif a été retrouvé lors de la rentrée suivante le 1^{er} septembre.

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

ADESA Smart Label
33 rue du Chêne blanc -
La Rouvière
Tél. 04 66 81 63 07

Bob Services
Lionel Clavel
Rue du Temple - La Rouvière
Tél. 06 75 28 08 22

Cave coopérative
L'orée des Lens -
Fons Outre Gardon
Tél. 04 66 81 11 01

Infirmière à domicile
Véronique Brossette
129 route de Fons - La Rouvière
Tél. 04 66 63 12 48

SM Construction - Samper
Maçonnerie générale
Route de Nîmes - La Rouvière

Nîmes - Béton
140 chem des Canabières -
La Rouvière
Tél. 04 66 01 92 58

“Au Caméléon” - Relais routier
Restaurant dîner - spectacle
165 Les Canabières - La Rouvière
Tél. 06 17 40 10 34

Entreprise de nettoyage
Joséphine Costa - La Rouvière
Tél. 06 81 76 17 39

Conseils en investissement financier
Alexandra Bon - La Rouvière
Tél. 06 98 88 07 39

Ambulances Serrano
Route de Fons - La Rouvière
Tél. 04 66 81 74 81

Monsieur Store
43 Grand Rue - La Rouvière
M. Bambusse
Tél. 04 66 81 15 84

Cantiran Énergie
Chemin des Canabières -
La Rouvière
cantiran.energie@bbox.fr
Tél. 06 59 34 29 79

Artisan plaquiste
Sylvain Arrié - La Rouvière
Tél. 06 88 06 56 57

Informatique
eric.farrussenc@hotmail.fr
Rue des Grès - La Rouvière
Tél. 06 77 17 62 87

Maçonnerie générale
Jean-Michel Tauleigne
580 route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 04 66 63 00 73

Peintre en bâtiment
Loïc Saint Jean
Chemin des Combes - La Rouvière
Tél. 06 59 35 72 50

Quintieri peinture
Romain Quintieri
580 route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 06 75 49 61 01

Réalisateur
Raymond Achilli
Grand rue - La Rouvière
Tél. 04 66 81 09 55

Flamme Terrassement
Loïc Flamme
193 chemin du Temple -
La Rouvière
Tél. 06 28 19 70 54

Bien clos
Arnaud Philip
Route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 06 35 38 04 79

Carrière Carrisud
Puech de la cabane - La Rouvière
Entreprise Deleuze - Crozel
Tél. 04 66 63 04 53
LG Façade - M. Garcia
580 route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 06 24 90 26 19

L'Art et la matière
Ebénisterie contemporaine
237, route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 04 66 63 11 03

le Petit Verger
Fruits et Légumes
G. Mounier - La Calmette
Tél. 04 66 20 46 28

Delta Formation gardoise
Agnès Flamme - Nîmes
Tél. 04 30 96 50 30
contact@dfg30.fr

K'Line - Toilettage canin
Aline Farrussenc
Rue des Grès - La Rouvière
Tél. 04 66 01 99 37

Métallerie M.G.S.
Bruno Souchet
285 route de Nîmes - La Rouvière
Tél. 04 66 81 06 74

Lonely déco
Conseils et boutique de décorations
Agathe Couture - La Calmette
www.lonelydeco.net

Transport'net
Patrick Flamme
79 route de Fons - La Rouvière
Tél. 04 66 63 14 40

Cette liste est non exhaustive, les erreurs, les oublis sont à signaler en mairie.